

PROCESSUS D'AUTO-EVALUATION – ETABLISSEMENT

Le processus d'auto-évaluation de l'Université de Lorraine s'inscrit dans le processus d'évaluation conduit par le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) pour la vague C. La présente note s'attache à décrire le processus d'auto-évaluation pour le « volet établissement ».

Cadre et référentiels

Pour rappel, les missions du Haut conseil à l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

- Evaluer pour accompagner les établissements ;
- Développer des analyses quantitatives éclairantes – Observatoire des Sciences et Techniques (OST) ;
- Partager son expertise à l'international ;
- Donner une impulsion nationale à l'intégrité scientifique – Office Français de l'Intégrité Scientifique (Ofis).

Les évaluation et analyses du HCERES doivent répondre à de nombreuses exigences relevant notamment de la déontologie et des principes européens d'assurance qualité (référentiel ESG de l'ENQA).

Le HCERES rendra public le référentiel de la vague C le 5 novembre 2021. Ce référentiel sera joint aux documents des administrateurs dès qu'il sera disponible.

Objectifs de l'autoévaluation

- Porter un regard sur les activités menées en lien avec nos projets et le contrat d'établissement.
- Mesurer et évaluer les impacts des activités notamment sur les résultats et activités en recherche et de formation.
- Identifier des pistes d'amélioration et l'efficience.
- Préparer des éléments qui alimenteront le prochain projet et contrat d'établissement (2024 – 2028)

Principales orientations connues pour la vague C, évaluation intégrée

Objectifs

- **Analyser la stratégie, les moyens et les actions de pilotage**
- Mesurer leurs **impacts** sur les activités et résultats en Formation et Recherche

Méthode HCERES

- Une équipe projet HCERES suit le processus, mise en commun des compétences des 3 départements (évaluation intégrée)
- Visite sur site (comité constitué entre les 3 départements)
- Le dossier d'auto-évaluation de l'université

- Les rendus sur les cycles de formation, synthèse de recherche thématique avant visite sur site
- Dialogue renforcé avec les Etablissements en amont et recueil des attentes (voire modulation processus et référentiel)

Evolutions portées par le futur référentiel vague C

- Intégration de la politique de site dans la partie pilotage stratégique et opérationnel tout en gardant une évaluation distincte de la coordination territoriale
- « Renforcement des questions liées à l'intégrité scientifique, à la RSE : développement durable, science et société, égalité femmes-hommes, etc. »
- « Une attention particulière portée au traitement des dimensions transversales (ressources, initiatives d'excellence) : niveau macro et micro.»
- « Une volonté de porter une plus grande attention aux entités de pilotage intermédiaire : composantes, pôles, collègiums, etc. »

3 domaines pour le futur référentiel Vague C

- Pilotage stratégique et opérationnel
- Politique de recherche et valorisation
- Politique de formation et vie étudiante

Consignes et méthodes

- Rapport synthétique de 60 pages maxi
- Données et indicateurs et annexes
- Exigences : Preuves

Processus de construction du rapport d'auto-évaluation établissement

Phase 1 → Préparation, recueil de matériaux à partir du référentiel Vague B

Septembre/novembre

- Conception des documents de travail par référence sur la base du référentiel Vague B et en intégrant les informations disponibles sur la vague C. Notamment : intégration dans les fiches du Bilan Auto Evaluation des références RSU (référentiel DDRSU et contribution des métiers de l'ESR aux ODD). Mise à disposition des documents de références et d'appuis pour réaliser les travaux.
- Installation de la comitologie : un COPIL établissement, une équipe méthodologique en appui (DAPEQ), des groupes de travail, des espaces de travail pour les groupes.
- Initialisation du travail au sein de l'université par un séminaire de lancement début septembre 2021. Mise en place des 18 groupes de travail (GT), plus de 120 personnes directement impliquées.
- Les membres des GT sont appelés à apporter des éléments de clarification et de preuve (données, avec recherche d'efficacité de la preuve, documents)

Phase 2 → Rédaction V1

Décembre / mi-janvier

- A partir des informations issues des groupes de travail et sur la base du référentiel Vague C, rédaction d'une première version du rapport d'autoévaluation avec la mise en perspective des résultats, des impacts des activités et des transformations sur la période observée.
- Sollicitations des personnes concernées pour compléter au besoin les informations

Phase 3 → Débat et amendement

Mi-janvier - février 2022

- Examen du rapport provisoire par les conseils (CA, CS, CF, CVU), bureau du Sénat, Directoire, directeurs de composantes et d'unité de recherche, directeurs opérationnels.
- Rédaction de la version finale pour saisine des Conseil

Phase 4 → Avis

Mars 2022

- Conseils (Sénat académique, CA)